

OIV Focus 2015

Le marché des vins rosés

Contenu

Ce focus sur les vins rosés est réalisé par l'Organisation Internationale de la Vigne et du Vin (OIV) et par le Conseil Interprofessionnel des Vins de Provence (CIVP). Les tendances de production, de consommation et les flux de vins rosés dans le monde depuis 2002 sont analysées.



vins de
provence

FRANCE



OIV Focus 2015

Le marché des vins rosés

Résumé

Ce focus sur les vins rosés est réalisé par l'Organisation Internationale de la Vigne et du Vin (OIV) et par le Conseil Interprofessionnel des Vins de Provence (CIVP). Il s'appuie notamment sur le travail de l'Observatoire économique des marchés internationaux des vins rosés (CIVP et FranceAgriMer). Ce rapport analyse les tendances de production, de consommation et les flux de vins rosés dans le monde depuis 2002.

Pour les vins rosés, l'information économique est plus ou moins difficile à obtenir ou à reconstituer. Ces vins souffrent d'une absence de définition unique et partagée. Ainsi, les vins rosés et les vins rouges sont souvent mélangés dans les données économiques. Un recueil de l'information au niveau le plus fin et le croisement entre différentes sources sont nécessaires pour réaliser des estimations fiables des données sur les vins rosés.

L'analyse des données sur les vins rosés a permis d'estimer une production mondiale en 2014 à 24,3 millions d'hectolitres, soit 9,6 % de la production mondiale de vins hors effervescents¹. La production de vins rosés s'est développée ces dernières années sous l'impulsion d'une augmentation de la consommation. Quatre pays représentent 80% de la production : la France (7,6 Mhl en 2014), l'Espagne (5,5 Mhl) les Etats-Unis (3,5 Mhl) et l'Italie (2,5 Mhl).

La consommation mondiale de vins rosés atteint en 2014 22,7 Mhl, soit une augmentation de 20 % depuis 2002. La France et les Etats-Unis sont les principaux consommateurs de vins rosés, avec respectivement 8,1 et 3,2 millions d'hectolitres consommés en 2014. Peu de pays voient leurs consommation de rosé baisser, ce sont des pays historiquement importants dans la consommation de vin et de vins rosés : Italie, Espagne, Portugal. La consommation de rosé se mondialise et nombre de nouveaux pays se font jour, notamment d'Europe du nord dont le Royaume Uni (+250% depuis 2002), la Suède (+750%), mais aussi le Canada (+120%) ou Hong-Kong (+250%). La France enregistre la plus forte hausse dans les dernières années : + 2,5 Mhl entre 2002 et 2014. Les vins rosés représentent actuellement 30% de la consommation totale de vins tranquilles, contre 16% en 2002.

Depuis 2002, les exportations mondiales de vins rosés (9,8 millions d'hectolitres en 2014) ont connu une croissance soutenue, stimulée par une forte demande provenant de grands pays consommateurs, notamment les pays non producteurs comme le Royaume-Uni, les Pays-Bas, la Belgique. Ce marché est dorénavant au même niveau d'échanges que le marché global. Le développement de la consommation est porté par des tranches de populations jeunes.

¹ Production totale provisoire OIV 2014 270,2 Mhl dont 17,6 Mhl d'effervescents soit 252,6 Mhl de production mondiale de vins tranquilles.

I.	Introduction.....	4
II.	Méthodologies	5
III.	Le marché du vin rosé	7
	La production	7
	La consommation	10
	Les échanges.....	14
	Sources - bibliographie	17

I. Introduction

La production et la consommation de vins rosés ont enregistré dans les dix dernières années une augmentation respectivement de 16% et 20%. En 2014, les vins rosés ont représenté une part de marché de 10% des vins tranquilles.

Bien que les pays de l'Union Européenne (UE) soient toujours les leaders dans ce segment du marché, la consommation et la production de vins rosés, se développent dans le reste du monde. Par ailleurs, les échanges internationaux s'accroissent. Ce rapport a pour objectif de fournir une vue d'ensemble du segment des vins rosés tranquilles et de sa place dans le secteur vitivinicole.

Qu'est-ce qu'un vin rosé ?

Le **vin rosé** ne possède pas de définition spécifique. La Nomenclature Combinée (NC)² et la réglementation européenne du secteur viticole différencient seulement un vin blanc d'un vin non blanc.

Cette spécification n'apparaît pas au niveau mondial. Par exemple, l'Organisation Internationale de la Vigne et du Vin (OIV) qui définit le vin comme la boisson résultant de la fermentation alcoolique complète ou partielle du raisin frais, foulé ou non, ou du moût de raisin, ne possède pas de normes analytiques spécifiques qui distinguent les vins en fonction de leur couleur.

Même si une définition précise du **vin rosé** n'existe pas, il **existe cependant, des modes d'élaboration spécifiques**. On compte quatre types de rosés selon la pratique œnologique utilisée :

1. *Le rosé de pressurage direct ou macération très courte (<2h)* : Cette technique consiste à presser directement les grappes entières ou éraflées, juste après la vendange avec une macération pelliculaire plutôt courte jusqu'à obtenir la teinte rosée claire souhaitée. Le jus, séparé des pellicules, est ensuite mis en cuve dans laquelle débute le processus de fermentation.

2. *Le rosé de macération pelliculaire d'une durée >2h* : Ce type de rosé est élaboré normalement à partir de raisins noirs mis en cuve directement avec une macération plus ou moins longue avant la fermentation alcoolique, afin de libérer les constituants de la peau et de la pulpe pour obtenir une teinte de rosé plus ou moins foncée. Le jus, séparé des pellicules avec ou sans pressurage, est ensuite mis en cuve dans laquelle débute le processus de fermentation.

3. *Le rosé de saignée* : Ce type de rosé est élaboré normalement à partir de raisins noirs mis en cuve directement avec une macération plus ou moins longue avant la fermentation alcoolique, afin de libérer les constituants de la peau et de la pulpe jusqu'à obtenir la teinte rosée souhaitée. Une partie du jus est séparée et transférée dans une autre cuve pour l'élaboration du vin rosé et le reste de la vendange continue la macération et la fermentation pour l'élaboration de vin rouge.

4. *L'assemblage de moûts ou de vins blanc et rouges (coupage)*. Cette pratique est soumise à des réglementations différentes selon les pays. Si au sein de l'UE³ cette pratique est exclue pour les vins sans Indication Géographique, elle est encadrée (ou non) par les cahiers des

² Nomenclature Combinée (NC), codification de 8 chiffres de l'Union Européenne, soit la position à six chiffres du Système Harmonisé (SH) à laquelle s'ajoutent deux chiffres, qui permettent une identification des vins blancs.

³ Règlement (CE) 606/2009 de la Commission fixant les modalités d'application du règlement (CE) ° 479/2008

charges des vins à Indications Géographiques, et est autorisée pour l'élaboration des vins mousseux, elle est plus couramment utilisée dans le reste du monde. Par ailleurs, on peut enrichir des vins blancs avec des moûts concentrés colorés et ainsi obtenir un vin rosé. La pratique œnologique qui définit l'enrichissement par moûts et moûts concentrés, n'indique pas qu'il soit obligatoire d'utiliser un moût concentré d'une couleur similaire à celle du moût qui bénéficie de l'enrichissement.

II. Méthodologies

Pour la majorité des produits, l'information économique n'existe pas comme une fin en soi. Elle est plus ou moins difficile à obtenir ou à reconstituer. Pour les vins rosés, qui souffrent d'une absence de définition 'spécifique', la donnée économique est d'autant plus complexe à obtenir.

Ainsi, les données à la consommation, souvent construites à des fins de marketing, sont les plus précises et permettent de reconstituer les bilans et la production.

En effet, les vins rosés et les vins rouges ne sont pas toujours séparés dans les données économiques issues des obligations déclaratives⁴. La distinction est très rarement réalisée à l'international, ponctuellement à l'échelle nationale, mais assez couramment à l'échelle locale dès lors qu'il existe des cahiers des charges d'élaboration du produit (Indications Géographiques ou marques).

Un recueil de l'information au niveau le plus fin et le croisement entre différentes sources permettent donc de faire des estimations argumentées sur le marché des vins rosés. Différentes méthodes ont été utilisées pour élaborer les informations publiées dans le présent rapport⁵ :

Pour **évaluer la consommation** : les panels distributeurs ou consommateurs ; les données des monopoles de distribution pour les pays qui en disposent (par exemple Suède, Canada, Norvège, etc.) ; et des enquêtes de consommateurs.

Pour **évaluer les données sur la production** :

a) ***Des sources officielles***

Les statistiques fiscales, douanières ou nationales, donnent rarement une donnée pour le rosé. Au niveau local, les organismes (Interprofessions, Organismes régionaux ou nationaux) réalisent souvent la distinction entre les rosés et les rouges pour les récoltes (en cas d'Indications Géographiques principalement). Cette information est récupérée facilement pour certains pays comme la France (pour les AOP), le Brésil, ou l'Afrique du Sud.

⁴ Dans la réglementation européenne le vin rosé est tantôt assimilé aux vins rouges (déclaration de récolte, casier viticole et de stocks), tantôt aux vins blancs (encadrement de l'acidité volatile, de l'anhydride sulfureux, etc.).

⁵ L'idée de la matrice entrée/sorties de Wassily Leontief a été reprise afin de compléter et valider l'ensemble des données. La méthode consiste à estimer les données de quelques pays, pour lesquels l'information est difficilement disponible, à l'aide de la moyenne pour l'ensemble des pays connus.

b) ***Des données commerciales***

Pour certains vins ou dans certaines régions géographiques, la distinction des rosés n'est pas faite à la production, par contre il existe souvent des données de suivi commercial. Dans ces cas-là, les estimations sont faites sur la base des transactions les plus souvent en vrac sur les marchés à la production. Ces sources complétées par des données complémentaires sur la variation de stock, ou des sources qualitatives sur les niveaux de production, permettent d'approcher les niveaux de production.

c) ***Les données des consommations pour reconstituer les productions***

La production de rosé, pour les pays ne bénéficiant pas de distinction avec les rouges dans leurs données de récoltes, a parfois dû être reconstituée à partir des données de consommation.

Pour expliquer la méthodologie adoptée, nous prendrons l'exemple de l'Allemagne. Le Panel de distributeurs IRI⁶ permet de suivre les achats en Grande Distribution et en Hard Discount en Allemagne. Connaissant le poids majoritaire de ce circuit dans la consommation de vin en Allemagne, il est possible d'utiliser le pourcentage de rosé vendu dans ce circuit en Allemagne (10,1% en 2014) pour reconstituer la consommation globale de Rosé du pays. La possibilité de distinguer les origines des rosés vendus dans la plupart des destinations permet alors, comme dans le cas précédent, d'approcher le niveau de production allemand de vins rosés.

Notons que les travaux réalisés précédemment sur les vins effervescents, ainsi que la précision des données issue des panels de consommateur ou distributeur permettent de concentrer ce travail sur les vins rosés tranquilles.

Pour évaluer les données sur les échanges :

Dans la majorité des cas, les pays n'ont pas de données douanières disponibles pour le rosé. Les données liées aux importations et aux exportations ont été reconstituées grâce aux outils de suivi de la consommation.

La répartition par couleur des vins tranquilles achetés dans un pays consommateur en provenance d'un pays producteur est appliquée à l'ensemble des volumes exportés de ce pays vers cette destination, en ajustant parfois aussi en fonction d'informations qualitatives commerciales. Appliqué pour tous les pays où l'information est disponible, et sur l'ensemble des principaux pays exportateurs, cela permet l'évaluation du marché mondial des vins rosés.

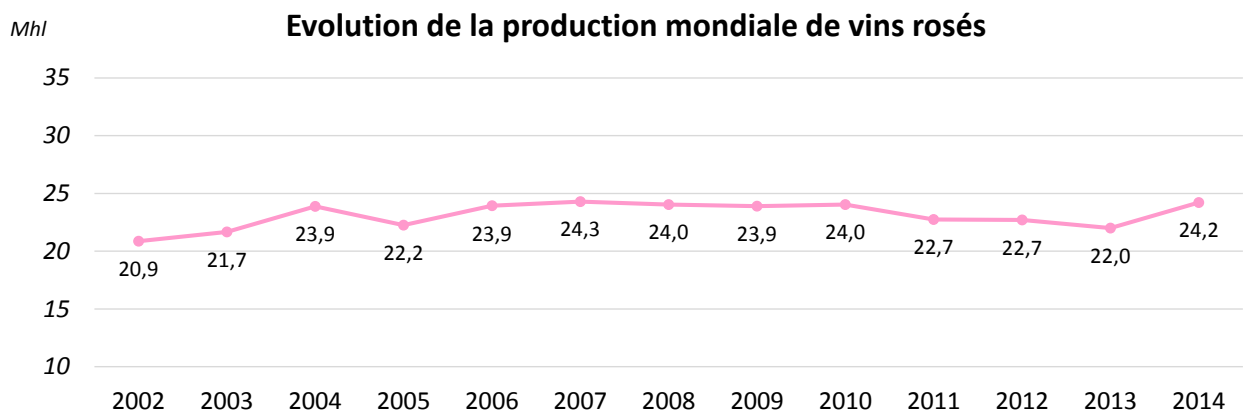
⁶ IRI : Information Resources, Inc.

III. Le marché du vin rosé

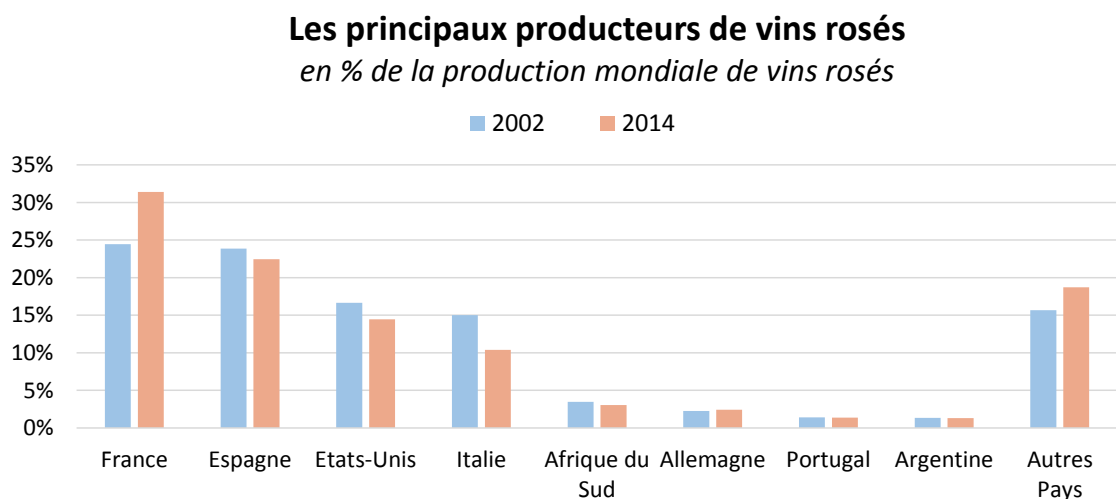
La production

En 2014 la production mondiale de vins rosés (hors effervescents) est estimée à plus de **24 millions d'hectolitres**, une augmentation de 10% par rapport à l'année 2013.

La production de vins rosés s'est développée ces dernières années sous l'impulsion d'une augmentation de la consommation. La production de vins rosés a connu une augmentation d'environ 16% depuis 2002. La part des vins rosés dans la production totale de vin, est quant à elle quasiment stable depuis 2002, oscillant entre 8% et 10% de la production de vins tranquilles.



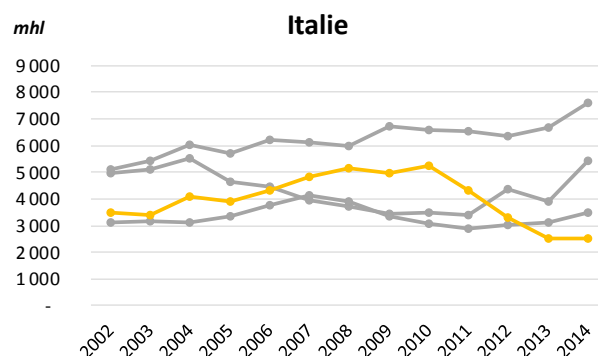
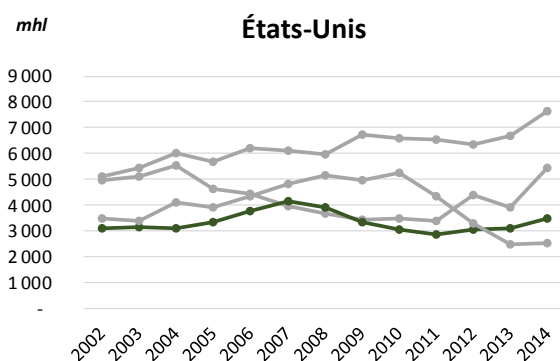
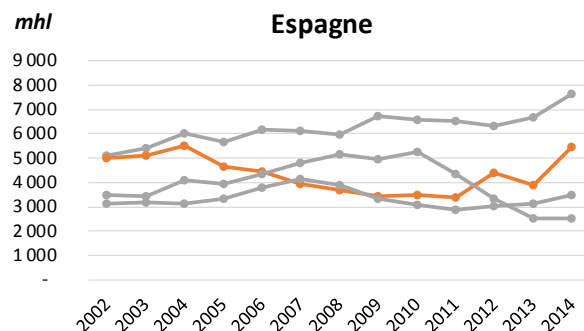
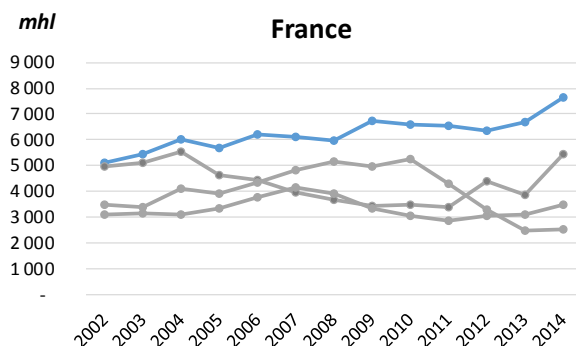
Source : Sources diverses, élaboration OIV-CIVP, 2015



Source : Sources diverses, élaboration OIV-CIVP, 2015

Ainsi en valeur absolue les évolutions des productions de vins rosés des principaux pays producteurs sont les suivantes :

Evolution de la production de vins rosés pour les quatre plus gros producteurs



Source: sources diverses, élaboration OIV-CIVP, 2015

Les trois-quarts de la production de vins rosés sont issus de quatre pays. La **France** avec **7,6 millions d'hectolitres** en 2014 reste le premier producteur mondial de vins rosés. La production française représente près de 30% des vins rosés produits dans le monde. Entre 2002 et 2014, la production de vins rosés en France a progressé de presque 50%.

L'**Espagne** avec plus de **5,5 millions d'hectolitres** en 2014 est le deuxième producteur soit plus d'un cinquième des vins rosés produits au niveau mondial. Cette production est principalement destinée à l'exportation, contrairement à la France où la production ne satisfait pas complètement la demande intérieure.

Les **Etats-Unis** atteignent **3,5 millions d'hectolitres** et se positionnent au troisième rang mondial, avec un redressement ces dernières années.

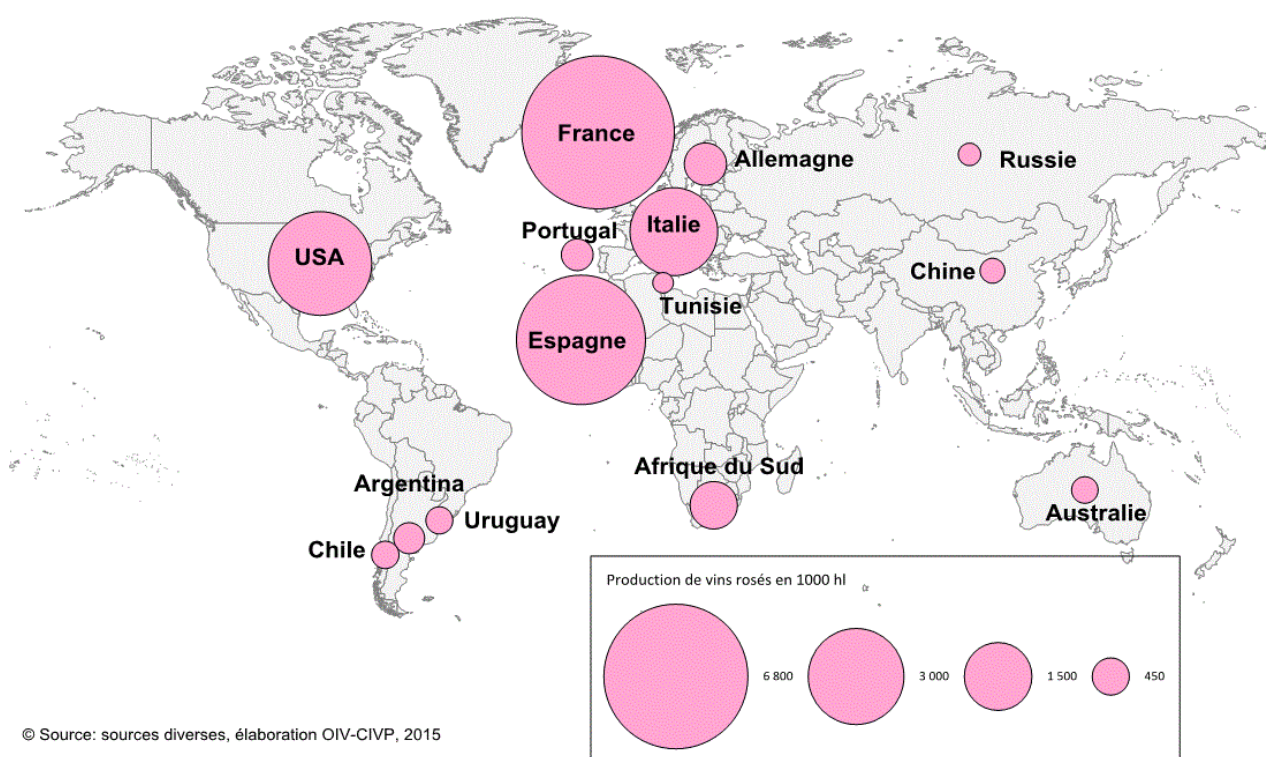
L'**Italie**, avec une production d'environ **2,5 millions d'hectolitres** en 2014 se maintient à son niveau de 2013 suite à une baisse importante depuis 2010.

Même si la production de ce type de vins reste concentrée en Europe, des **nouveaux pays producteurs de vins rosés prennent de l'importance** dans ce segment. L'**Afrique du Sud**,

le **Chili** et l'**Australie** ont augmenté progressivement depuis le début des années 2000 leurs productions (+200% en Afrique du Sud, +400% au Chili et +450% en Australie).

Si l'importance des volumes en valeur absolue est le premier indicateur pour aborder le marché des vins rosés, le poids relatif de ces vins dans la production totale est aussi un indicateur important. Cette « intensité » est variable par pays. En effet, il est à souligner que la production de vins rosés en Tunisie représente près de 60% du volume de sa production totale de vins tranquilles, et que cette proportion est de 35% en Uruguay.

Les principaux pays producteurs de vin rosé en 2014

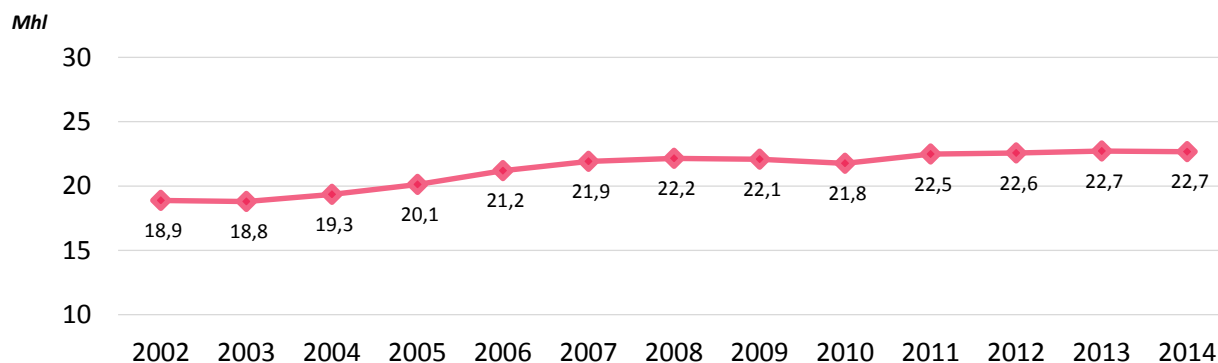


La consommation

La **consommation de vins rosés (22,7 millions d'hectolitres en 2014)** s'est stabilisée récemment en volume en parallèle à l'évolution générale de la consommation tous vins. En revanche, elle continue à progresser en parts de la consommation de vins tranquilles à 10,3%.

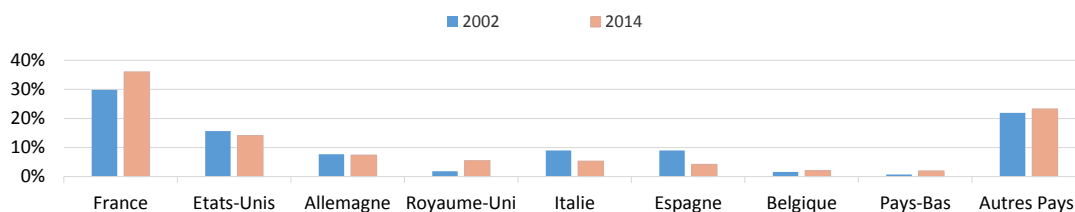
Si la consommation totale tranquille est globalement stable en valeur absolue depuis 2002⁷, les vins rosés ont enregistré une hausse de 20% (depuis 2002), passent de 18,9 Mhl à 22,7 Mhl.

Evolution de la consommation mondiale de vins rosés



Source : Sources diverses, élaboration OIV-CIVP, 2015

Les principaux consommateurs de vins rosés en % de la consommation mondiale de vins rosés

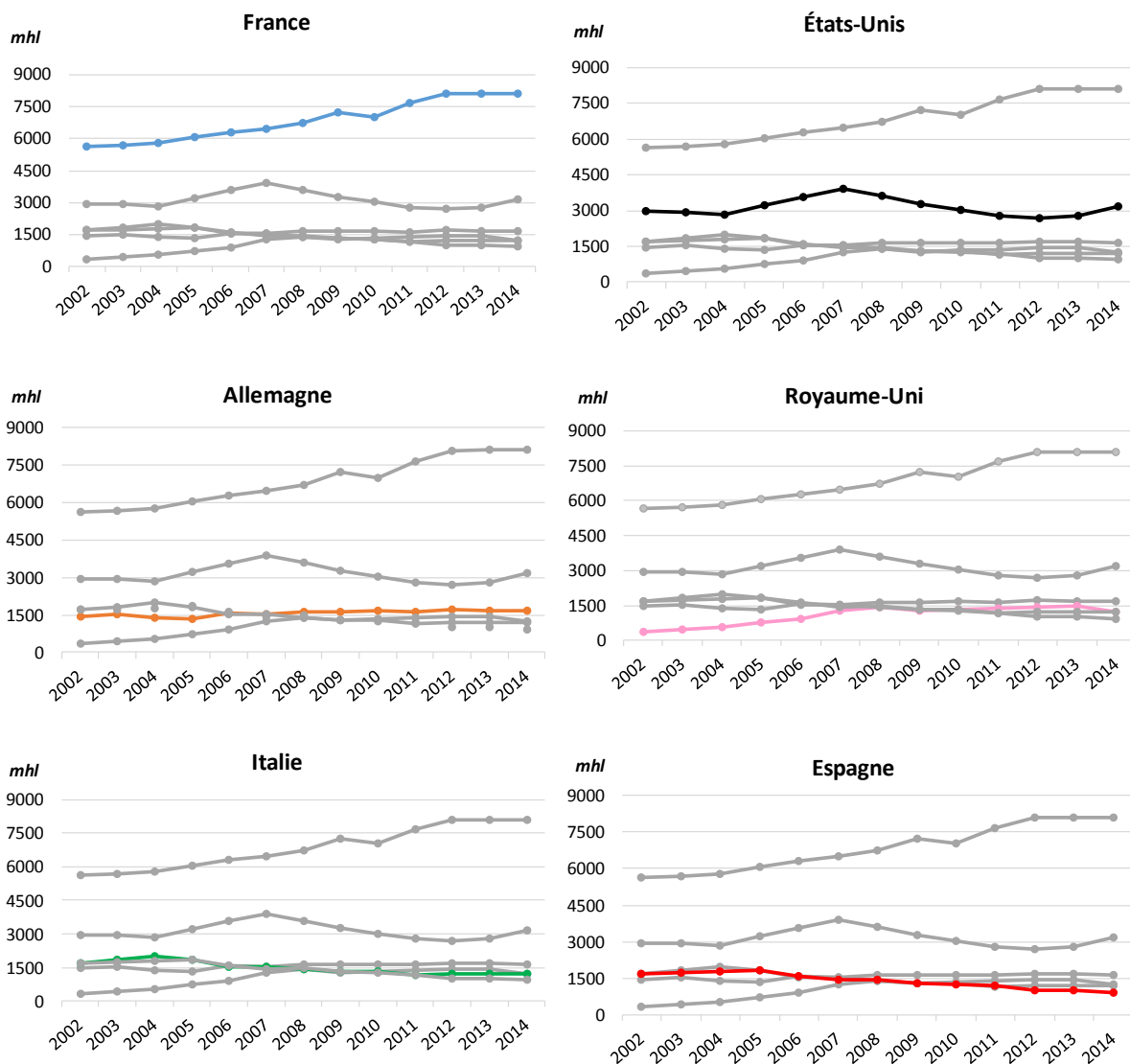


Source : Sources diverses, élaboration OIV-CIVP, 2015

⁷ Consommation totale tous vins OIV provisoire 2014 : 237 Mhl dont 17,5 Mhl de consommation de vins effervescents, soit 219,5 Mhl de consommation mondiale de vins tranquilles en 2014.

Ainsi en valeur absolue les évolutions des consommations de vins rosés des principaux pays consommateurs sont les suivantes :

Evolution de la consommation de vins rosés pour les six plus gros producteurs



Source: sources diverses, élaboration OIV-CIVP, 2015

La consommation mondiale de vins rosés est surtout tirée par la progression de la consommation de ces vins en France mais également par l'émergence de nouveaux pays consommateurs.

La **France** et les **Etats-Unis** sont les principaux consommateurs de vins rosés, avec respectivement **8,1 et 3,2 millions d'hectolitres consommés en 2014**, ils consomment près de la moitié des volumes de vins rosés dans le monde. La consommation de vins rosés en France est en forte hausse depuis 2002 (+43%). La part qu'occupent les vins rosés dans la consommation de vins tranquilles en France est ainsi passée de 16 % en 2002 à plus de 30 % en 2014. A l'inverse, les autres principaux consommateurs de vins rosés enregistrent une

consommation stagnante (Allemagne) voire décroissante dans les dernières années (notamment Espagne, Italie, Portugal).

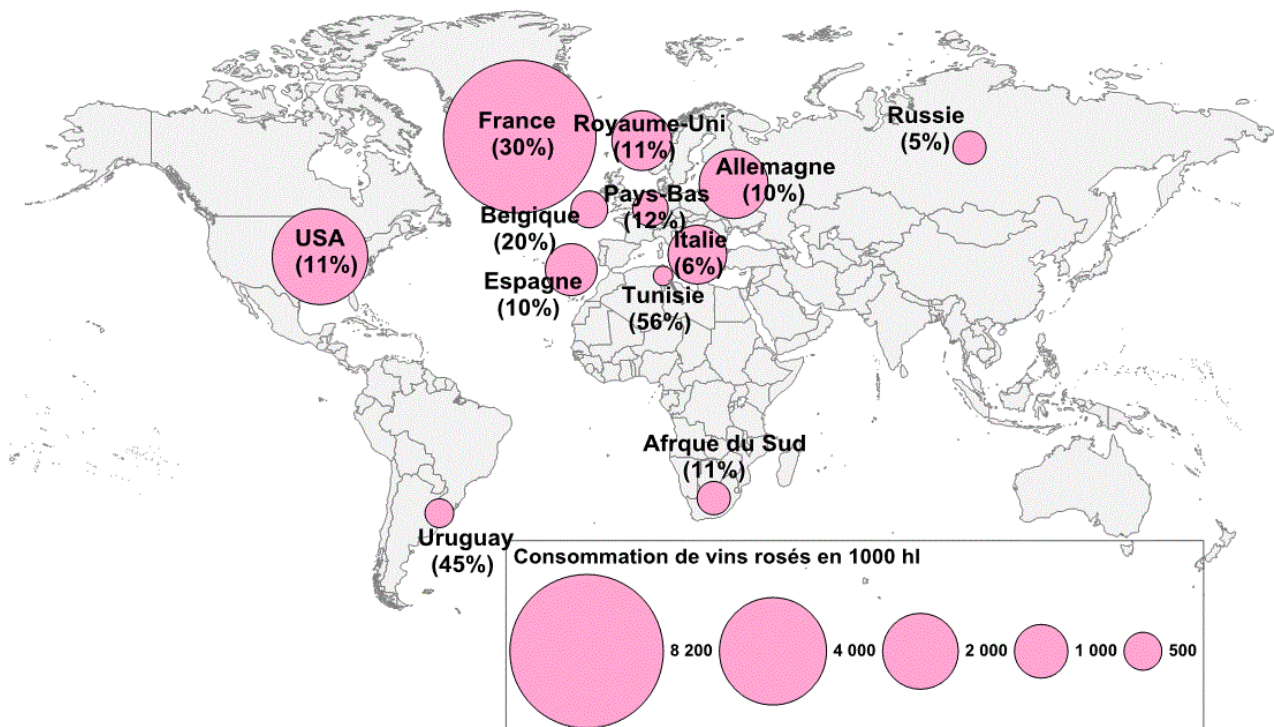
Dans le reste du monde, **des pays commencent à consommer de plus en plus de vins rosés** avec des hausses significatives, comme c'est le cas pour la majorité des pays, notamment d'Europe du nord dont le Royaume Uni (+250%), la Suède (+750%), mais aussi le Canada (+120%) ou Hong-Kong (+250%)

Les évolutions en « intensité » sont un indicateur supplémentaire : en effet, l'intensité des vins rosés peut progresser plus vite que le volume (cas de la France, car la consommation de vin rouge baisse), ou bien être stable ou baisser car la consommation de vin rouge et blanc progresse plus vite (cas de l'Allemagne ou des États-Unis par exemple).

Notons qu'en Tunisie et Uruguay, les vins rosés représentent approximativement la moitié de la consommation de vins tranquilles.

La consommation de vins rosés en 2014

(% sur la consommation totale de vins rosés/consommation totale de vins tranquilles)



© Source: sources diverses, élaboration OIV-CIVP, 2015

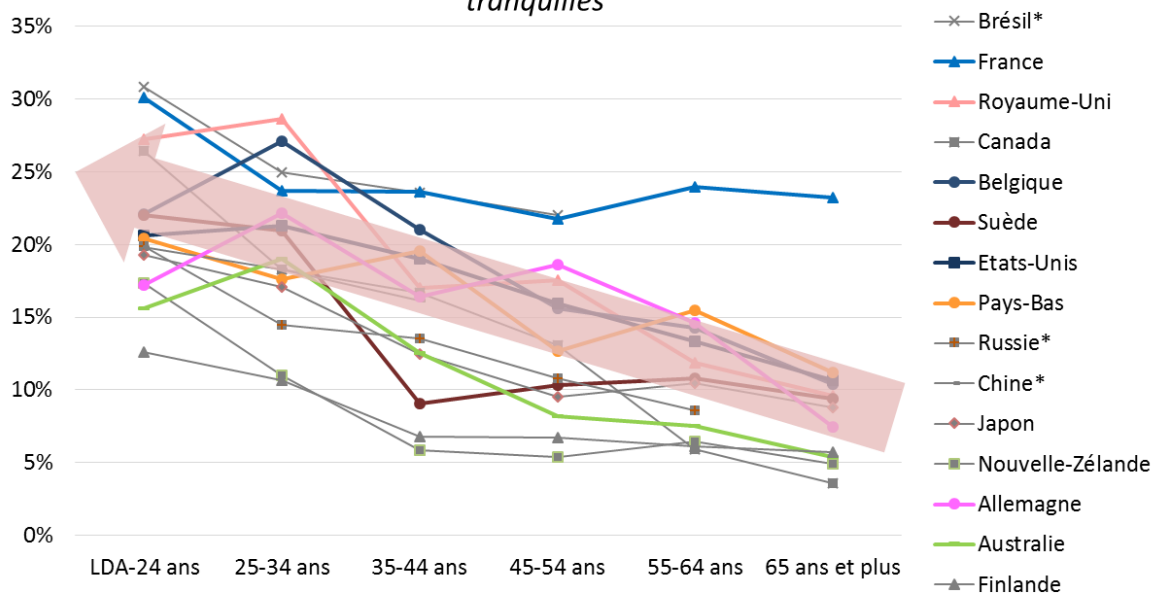
Qui sont les consommateurs de vin rosé ?

Un moyen complémentaire d'aborder la consommation de vins rosés est de réaliser des enquêtes de consommateurs représentatifs de la population d'un pays (selon âge, sexe, géographies, etc.). Ces données sont déclaratives et peuvent contenir des biais. Cette méthode permet cependant de constituer un indicateur pour les pays sans autre information, ou cela donne une source complémentaire à un panel sur un pays. De plus, ces données apportent la possibilité d'analyser les populations concernées, et sont comparables dans le temps.

La part de vins rosés dans la consommation totale de vins tranquilles ‘déclarée’ est mesurée en augmentation depuis 2007 dans de nombreux pays⁸. Les consommateurs déclarent en effet favoriser de plus en plus les vins rosés dans leur consommation de vin.

Part des vins rosés dans la consommation totale de vins tranquilles par âge

% de vin rosé consommé déclarés par les consommateurs de vins tranquilles



Source : Sources diverses, élaboration OIV-CIVP, 2015

Wine Intelligence, Enquête CIVP, Vinitrac® 2014, n>700 conso. de vin tranquille sur tous les marchés

* : pour la population enquêtée. Base=Tous conso. de vin

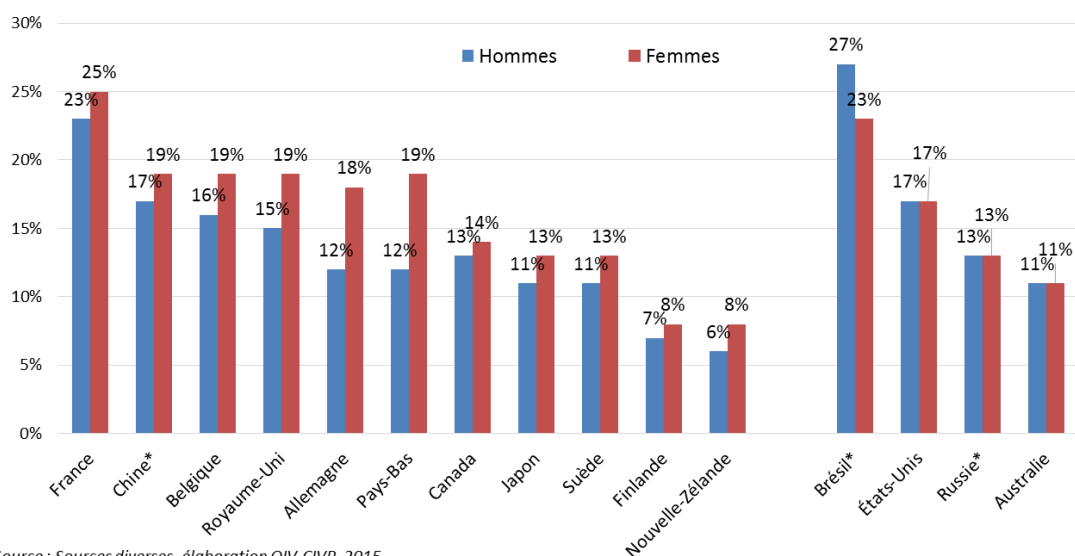
Cette croissance est principalement portée par une partie de la population. C’est chez les plus jeunes en âge de consommer de l’alcool que la consommation de vins rosés déclarée est la plus élevée en intensité (volume par habitant en âge de consommer de l’alcool). La part des vins rosés dans la consommation totale de vins tranquilles est en moyenne 10% plus élevée dans cette tranche d’âge. Ce phénomène est visible dans la plupart des pays pris en compte dans l’étude (Allemagne, Australie, Belgique, Canada, Etats-Unis, Finlande, Japon, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède, Russie, Brésil et Chine). En France, ce phénomène existe, mais moins marqué, on parle alors de consommation de vins rosés trans-générationnelle.

Dans la majorité des pays, les femmes déclarent consommer plus de vins rosés (en proportion de leur consommation totale de vin tranquille) que les hommes. En Allemagne et aux Pays-Bas, la différence atteint jusqu’à 6%.

Certains pays font toutefois exception. Aux États-Unis, en Russie ou encore en Australie, les hommes déclarent accorder la même part aux vins rosés que les femmes. Au Brésil, la proportion de vins rosés consommés est même supérieure pour les hommes de 4%.

⁸ CIVP-WINE INTELLIGENCE, Vinitrac®, 2014

Part des vins rosés dans la consommation totale de vins tranquilles par sexe
 % de vin rosé consommé déclarés par les consommateurs de vins tranquilles



Source : Sources diverses, élaboration OIV-CIVP, 2015
 Wine Intelligence, Enquête CIVP, Vinitrac® 2014, n>700 conso. de vin tranquille sur tous les marchés
 * : pour la population enquêtée. Base=Tous conso. de vin

**Quand
 consomme-t-on
 du Rosé ?**

La consommation de Rosé est souvent saisonnière : en France, 35% des rosés sont vendus en Grande Distribution en été contre 15% en hiver⁹. La météo peut influencer à court terme : température, ensoleillement, etc. Le vin rosé fait ainsi partie des consommations « météosensibles ».

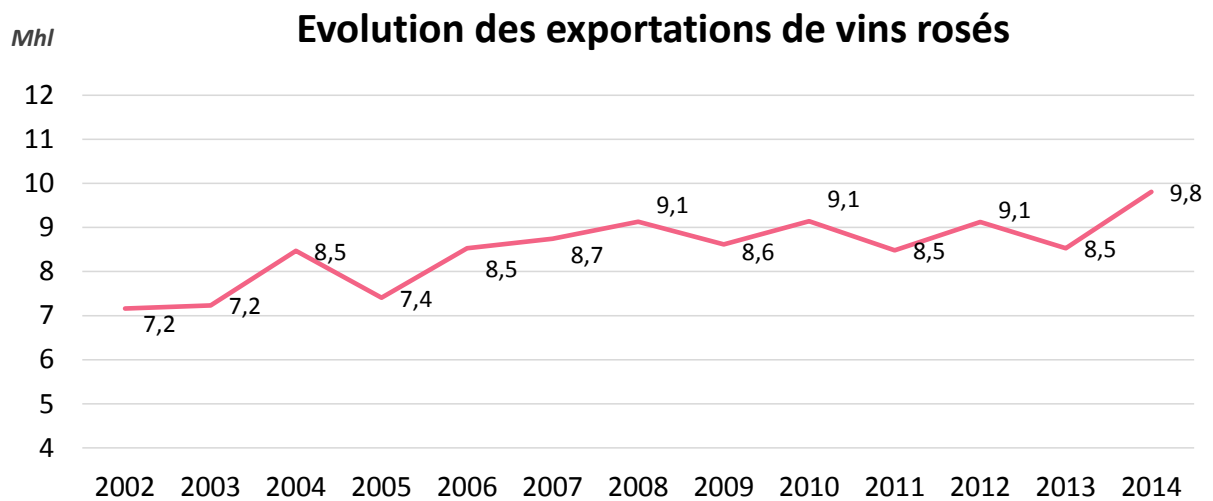
Si la saisonnalité est marquée en France, elle l'est moins par exemple au Royaume-Uni. Dans ce pays, on note notamment que le rose, couleur de l'amour, entraîne un pic de consommation de vins rosés pour la Saint-Valentin autour du 14 février¹⁰.

Les échanges

Depuis 2002, **les exportations mondiales de vins rosés tranquilles ont augmenté**, stimulées par une forte demande provenant de grands pays consommateurs, notamment les pays non producteurs comme le Royaume-Uni, les Pays-Bas, ou la Belgique. Les volumes de vins rosés échangés ont crû depuis 2002 de 2,7 Mhl, pour atteindre les **9,8 millions d'hectolitres en 2014 (+37%)**.

⁹ CIVP d'après panel distributeur IRI : Information Ressources, Inc. Stp

¹⁰ Idem.

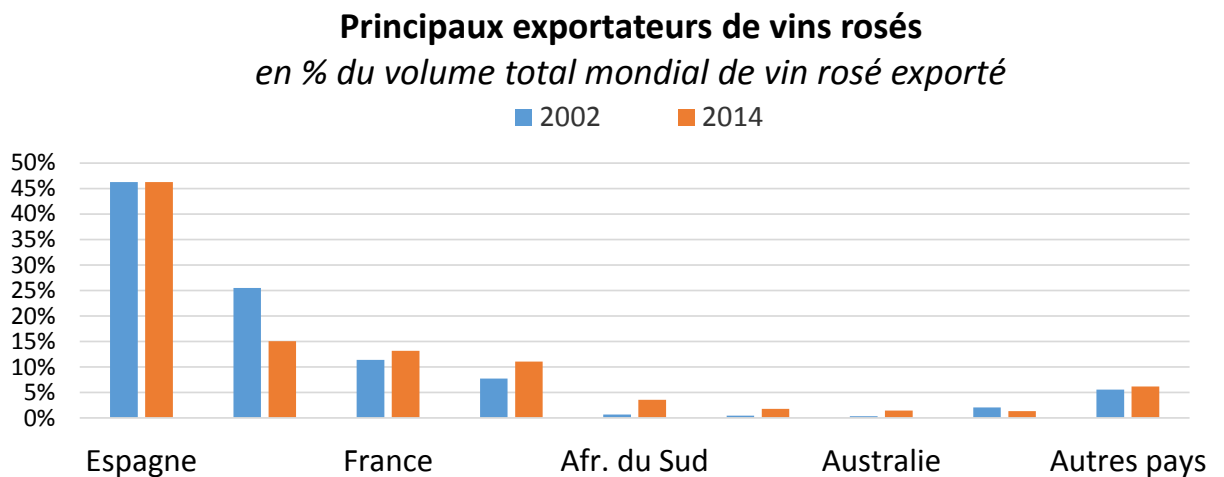


Source : Sources diverses, élaboration OIV-CIVP, 2015

Les exportations

Les **principaux pays exportateurs** de vins rosés sont **l'Espagne** avec 46,3% des volumes, suivie par **l'Italie, les Etats-Unis et la France** avec des volumes comparables (compris entre 1,1 et 1,5 Mhl exportés en 2014). Ces quatre pays exportent, en volume, plus de 80 % des vins rosés dans le monde.

Les parts de marché des plus gros exportateurs ont évolué au cours des dix dernières années, les Etats-Unis et l'Afrique du Sud notamment prennent de plus en plus de place dans les flux mondiaux.



Source : Sources diverses, élaboration OIV-CIVP, 2015

Les importations

En 2014, les importations mondiales de vins rosés tranquilles sont évaluées à 9,6 Mhl, en progression de 1,2 Mhl par rapport à 2013.

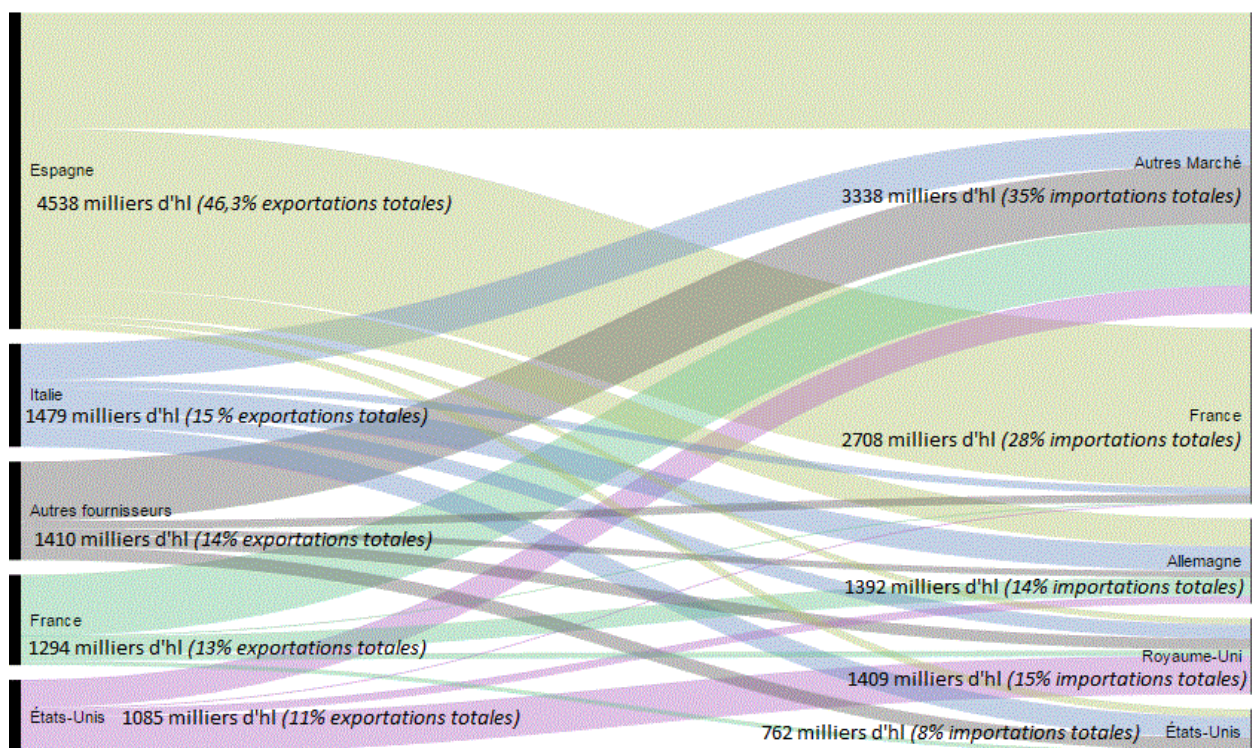
Les quatre premiers importateurs mondiaux, représentent 65% des importations totales de vins rosés, après la France à 28%, le Royaume-Uni et l'Allemagne importent chacun 15 % du total et les États-Unis 8%.

Plus de 80% des importations mondiales de vins rosés sont réalisées par des pays européens non producteurs à l'exception de la France. La France est en effet un gros pays producteur, exportateur mais aussi le premier importateur.

La Suisse a importé des volumes stables de vins rosés depuis dix ans, il s'agit du seul marché d'importance où les importations ne se sont pas développées.

Les flux commerciaux en volume en 2014

Présentations des 4 exportateurs/producteurs et des 4 importateurs/consommateurs les plus importants



Source: sources diverses, élaboration OIV-CIVP, 2015

Les flux de vins rosés sont soit de gros volumes à bas prix souvent en vrac (notamment origine Espagne, Afrique du Sud ; destination France, entre autres pour usages de BABV, Boissons Apéritifs à Base de Vin), soit des produits valorisés (notamment origine France, destination États-Unis, Royaume-Uni).

Une partie des flux « premier prix » est très variable d'une année sur l'autre en termes d'origine. La répartition selon la couleur de ces vins entre vin rosé d'une part, et vin blanc qui pourra être coloré par la suite, d'autre part (notamment pour les fabrications de BABV) est également variable.

Sources - bibliographie

Les données publiées dans le présent rapport proviennent de l'Observatoire Mondial du Rosé en Provence, la base de *l'Observatoire économique des marchés internationaux des vins rosés* a notamment été complétée par les questionnaires soumis aux Etats membres de l'OIV.

Les Focus de l'OIV : Le marché des vins effervescents, 2014

Règlement (CE) 606/2009 de la Commission fixant modalités d'application du règlement (CE) ° 479/2008

CIVP - WINE INTELLIGENCE, Vinitrac® (2014). n>700 consommation de vin tranquille sur tous les marchés

Organisation Internationale de la Vigne et du Vin

L'Organisation Internationale de la Vigne et du Vin (OIV) est un organisme intergouvernemental à caractère scientifique et technique de compétence reconnue dans le domaine de la vigne, du vin, des boissons à base de vin, des raisins de table, des raisins secs et des autres produits issus de la vigne. L'OIV compte 46 pays Membres à travers le monde.

Observatoire Mondial du Rosé en Provence

Créé par le Conseil Interprofessionnel des Vins de Provence, au sein de son service Economie, l'Observatoire Mondial du Rosé offre une vue d'ensemble de l'économie du marché des rosés : analyse des chiffres de la production, de la consommation et des flux mondiaux de Rosé ; typologie des produits ; typologie des consommateurs ; étude des circuits ; étude du prix ; analyse des packagings... Cet Observatoire a été mis en place en Provence, région leader des Rosés de qualité AOP dans le monde, et spécialisée à plus de 80% dans les vins Rosés. Il s'appuie en partie sur le travail de *l'Observatoire économique des marchés internationaux des vins rosés*, étude menée et cofinancée par le CIVP et FranceAgriMer, avec pour prestataire Agrex Consulting (2010-2013) puis AbsoConseil (depuis 2014), qui recueille et analyse les données rosé dans 42 pays, notamment à partir des panels, statistiques douanières et études cofinancés par le CNIV (Comité National des Interprofessions Viticoles) et France AgriMer.

Les professionnels de Provence sont donc légitimes pour porter un tel Observatoire. En plus d'usages stratégiques internes, il contribue aux partages de connaissances avec notamment ce focus sur le rosé OIV-CIVP.

Pour plus d'information contactez Barbara Iasiello stats@oiv.int